

## FRANCHE COMTE

Bulletin N°5 – Semaine 19 – 2 pages

### Météo

- **Précipitations Jura du 28 avril au 04 mai :**  
De petites pluies sont tombées essentiellement en début de période, donnant des cumuls d'eau compris entre 2.5 et 14.5 mm selon les secteurs.
- **Prévisions météorologiques du 06 mai au 11 mai :** Temps s'améliorant progressivement avec une remontée des températures et un retour du soleil bien présent jeudi. Cependant, cette embellie évoluera rapidement vers un temps lourd avec des risques d'orage dès jeudi soir et sur toute la fin de cette période. Les températures moyennes encore fraîches mercredi (11°C) passeront au dessus des normales saisonnières dès jeudi (20°C). Vent généralement faible excepté rafales sous orages.

### Stades

- La semaine écoulée a été marquée par un rafraîchissement qui a quelque peu freiné le développement régulier de la vigne observé depuis début avril. En moyenne, la végétation a seulement progressé d'une feuille.

Cépage	Stades Moyens
Chardonnay/Poulsard/Pinot	<b>4-5 feuilles</b>
Trousseau/Savagnin	<b>3-4 feuilles</b>

### Mildiou

#### Situation au 05 mai :

Au Sud Revermont et sur Le Vernois, deux taches suspectes ont été découvertes hier et ce matin (à confirmer). Leur rareté ou leur absence au vu du nombre de parcelles visitées hier et ce matin, confirment que ces contaminations issues de la pluie du 15 avril dernier ont été d'une intensité limitée.

Les contaminations du 21 avril, identifiées sur les secteurs où il était tombé plus de 2 mm, sont en fin d'incubation. Elles devraient apparaître à partir du 6 mai.

Les contaminations du 26 avril dernier, identifiées sur tous les postes du vignoble, sont en cours d'incubation. Les températures de ces derniers jours inférieures aux prévisions ont eu pour effet d'allonger le temps d'incubation. Ainsi, la sortie de taches leur correspondant initialement prévue à partir du jeudi 07 mai ne devrait débuter qu'à compter du samedi 09 mai.

Au cours de la semaine écoulée, aucune nouvelle contamination n'a été décelée par MILVIT sur l'ensemble des postes météorologiques.

L'EPI évolue très peu par rapport à la semaine dernière et l'on peut toujours qualifier le risque mildiou de moyen sur l'ensemble du vignoble jurassien.

## **Oïdium**

Le stade 7-8 feuilles étalées ne sera réellement atteint qu'en fin de semaine dans les parcelles les plus précoces de Chardonnay.

La toute première tache a été découverte hier (4 mai) dans une parcelle très sensible à cette maladie.

## **Black-rot - Rougeot**

Dans les secteurs concernés par ces maladies, des infections pourront se produire à l'occasion des prochaines pluies.

## **Vers de Grappe**

Les captures de cochylis sont en régression.  
Les captures d'eudémis demeurent soutenues sur certains postes.

## **Pyrale**

Les dégâts liés à la Pyrale restent largement en dessous du seuil d'intervention (80% de pieds occupés par au moins 1 pyrale ) sur les parcelles du réseau.

## **Araignées rouges**

Ce ravageur n'est retrouvé que ponctuellement dans le vignoble du Jura. Au Sud Revermont, les dernières observations ont confirmé la présence d'araignées rouges et de dégâts associés dans le secteur de Saint-Agnès. Dans les rares parcelles où ce ravageur a été identifié avec des taux de l'ordre de 50 à 70 % de feuilles occupées par au moins une forme mobile, les typhlodromes sont bien présents et permettront de réguler les populations.

## **Cicadelles**

Les toutes premières larves de cicadelles vertes ont été notées hier dans différents secteurs.  
Aucune larves de cicadelles de la flavescence dorée n'a été observé.

\*\*\*\*\*

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Franche-Comté et rédigé par la Société de Viticulture du Jura et la Chambre d'agriculture du Jura en collaboration avec la Chambre d'agriculture de Côte d'Or et le SRAL Bourgogne, à partir des observations réalisées par : Société de Viticulture du Jura – Coopérative Terre Comtoise - Interval

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAFC dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.